

Stratégie pour la coopération suédoise au
développement avec

le Mali

2016 à 2020



REGERINGSKANSLIET

Ministère des affaires étrangères
de Suède

103 39 Stockholm

Tél: +46 (0) 8 405 10 00

www.gov.se

Couverture: Ministère des affaires étrangères

Article no: UD 16.033



REGERINGSKANSLIET

Services du gouvernement
de Suède

Stratégie pour la coopération suédoise au développement avec le Mali 2016 à 2020

1. Orientation

La coopération suédoise au développement avec le Mali vise, dans le cadre de cette stratégie, à contribuer au renforcement du contrat social et en cas de reprise de conflit. En outre, la Suède entend contribuer à une utilisation plus durable des ressources naturelles et au renforcement de la résilience aux changements climatiques. La stratégie s'applique à la période de 2016 à 2020 et s'élève à un montant de 1 200 millions de couronnes suédoises, dont 1 180 millions sont destinés à des activités menées par l'Agence suédoise pour le développement international (Asdi) et 20 millions à des activités menées par l'Académie Folke (FBA).¹

Dans le cadre de cette stratégie, l'Asdi a pour objectif de contribuer à :

Une démocratie et une égalité des genres renforcées ainsi qu'un respect accru des droits de l'homme

- Capacité renforcée au sein des institutions publiques à offrir des services publics de base
- Respect accru de l'État de droit
- Capacité renforcée de la société civile à participer aux processus politiques et à agir pour la reddition de comptes
- Amélioration des conditions en faveur de l'égalité des genres et du respect des droits de l'homme, particulièrement les droits des femmes et des enfants

¹ Les contributions dans le cadre de cette stratégie sont financées conformément aux conditions des postes de crédit indiquées dans la lettre de cadrage concernant l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi) et le poste de crédit 1.1.4 Activités de coopération figurant dans la lettre de cadrage concernant l'Académie Folke Bernadotte pour chaque exercice.

La sécurité humaine et l'élimination de la violence

- Renforcement des mécanismes de paix et de réconciliation aux niveaux nationaux et locaux
- Influence et participation accrues des femmes dans les processus de paix ainsi que la consolidation de la paix et la construction de l'État

L'amélioration de l'environnement, un impact climatique réduit et une meilleure résilience à l'impact environnemental, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles

- Amélioration de la capacité des institutions publiques et autres acteurs aux niveaux nationaux et locaux à contribuer à une durabilité environnementale, une résilience accrue à l'impact environnemental, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, ainsi qu'à un impact climatique réduit
- Durabilité et résilience accrue de l'agriculture, particulièrement en faveur d'une sécurité alimentaire durable, un emploi productif dans des conditions de travail décentes et utilisation durable des ressources naturelles
- Augmentation de la production des énergies renouvelables et amélioration de leur accès

Dans le cadre de la stratégie, l'Académie Folke Bernadotte a pour objectif de contribuer à soutenir le Mali, dans une perspective de long terme, dans l'étape de transition du conflit à la consolidation de la paix par le biais du :

- Renforcement des capacités des individus et des institutions à promouvoir la sécurité et les droits de l'homme

2. Contexte du pays

Le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde, près de 45 pour cent de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté de 1,25 USD par jour. En 2015, le Mali arrivait à la 179^{ème} place sur un total de 188 pays sur l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Au niveau national, 64 pour cent de la population a accès à l'eau propre, mais seulement 22 pour cent a accès à des installations sanitaires et 25 pour cent à l'électricité. Les insuffisances des institutions démocratiques, une gouvernance publique faible et une corruption généralisée ont un impact négatif sur la fourniture de services publics de base, y incluse la sécurité.

Le développement économique du Mali est relativement positif, avec un taux de croissance de plus de 5 pour cent en 2014 et 2015. Cependant, l'économie dépend largement de l'aide au développement et des prix des marchés mondiaux de l'or et du coton. L'agriculture représente 45 pour cent du PIB et 80 pour cent des emplois de la population active. Le pays est vulnérable aux changements climatiques, ce qui se manifeste, entre autre, par des périodes sèches prolongées et le manque de précipitations. En outre, la forte croissance démographique exerce des pressions sur les ressources naturelles et les écosystèmes du pays. L'approvisionnement alimentaire du pays est précaire. Pour ces raisons, la résilience à l'impact environnemental et aux changements climatiques, ainsi que la capacité du gouvernement central à gérer ces questions doivent être renforcées. Le Mali est membre de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), qui a signé l'accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. L'accord doit contribuer à renforcer le commerce et la diversification de l'économie, enjeux majeurs de la stratégie de développement du pays. Un défi est de pouvoir attirer les investisseurs étrangers et passer d'une économie informelle à une économie formelle, accroître les recettes fiscales et assurer une croissance plus inclusive et diversifiée. Ce défi est amplifié par des barrières commerciales élevées, des chaînes de valeur non développées et une faible intégration économique régionale. La résilience aux changements climatiques doit être renforcée.

De sérieuses lacunes peuvent être attestées concernant l'accès à la justice, le respect des droits de l'homme est également faible. L'impunité est largement répandue, la chaîne judiciaire n'est pas développée et la confiance dans système judiciaire est faible. Les femmes ne jouissent que très faiblement des droits de l'homme. Il en va de même pour les enfants, notamment à la lumière du conflit et de la fréquence du travail des enfants. Les inégalités structurelles entre les hommes et les femmes sont fréquentes à tous les niveaux de la société, bien que la loi fondamentale interdise la discrimination fondée sur le sexe. Les femmes ont des possibilités restreintes de participer à la prise de décision et aux processus de paix. Les mutilations génitales des femmes et la violence fondée sur le sexe sont fréquentes.

La situation sécuritaire est particulièrement préoccupante et engendre de grandes souffrances humaines. Des conflits opposent le gouvernement et des groupes dans le nord du Mali et surviennent également au sein de certains groupes et entre différents groupes. La menace émanant des extrémistes islamistes et la criminalité organisée au nord et au centre du Mali ont augmenté. La capacité du gouvernement à maintenir la sécurité fait état de grands manquements. La sécurité doit couvrir un large spectre et requiert l'intervention de l'ensemble du secteur de la sécurité – les acteurs policiers et militaires. La résilience aux crises récurrentes est faible.

Au milieu de l'année 2015, un accord de paix a été signé entre le gouvernement, les groupes pro-gouvernementaux et les groupes luttant pour une plus grande indépendance dans le nord du Mali. L'accord de paix jette les bases d'un processus de long terme englobant des questions institutionnelles telles que la décentralisation, les réformes du secteur de la sécurité et du système judiciaire, les poursuites pénales relatives aux crimes contre les droits de l'homme et la redistribution des ressources économiques. Un appui international important et de long terme en faveur de la poursuite du processus de consolidation de la paix et de construction de l'État est justifié; parallèlement, la situation sécuritaire implique que le développement et les initiatives de stabilisation dans le nord du Mali sont exposés à des risques. La stratégie de la coopération de la Suède avec le Mali doit être perçue comme une contribution à cet effort de consolidation de la paix.

La Suède est fortement engagée dans le développement au Mali par le biais d'une coopération au développement de long terme dans des domaines tels

que l'administration publique, l'administration des ressources naturelles et la gestion des changements climatiques, ce qui implique que la Suède bénéficie de la confiance du gouvernement et de la société civile. La Suède contribue également, avec un effectif d'environ 250 personnes, à la mission des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, la MINUSMA, et participe à la mission civile de l'Union européenne, l'EUCAP Sahel Mali, ainsi qu'à la mission européenne de formation militaire, l'EUTM Mali. La Suède a également contribué aux efforts de destruction des restes explosifs. Un élément majeur de la valeur ajoutée pour l'engagement suédois au Mali est donc la contribution à la collaboration et aux synergies entre développement et sécurité.

La coopération au développement de la Suède au Mali est motivée par la pauvreté généralisée et les faibles résultats relatifs aux objectifs de développement durable, les inégalités liées au genre, la vulnérabilité face aux changements climatiques, les périodes de sécheresse et crises alimentaires récurrentes, une économie vulnérable et des conflits répétés dans les régions au nord du pays.

3. Activités

Le fondement et la particularité de la coopération au développement de la Suède avec le Mali est une perspective fondée sur les droits et la perspective des personnes défavorisées sur le développement. Une perspective fondée sur les droits implique que les droits de l'homme et la démocratie doivent être considérés comme fondamentaux pour le développement. Cette approche suppose donner la visibilité aux individus et groupes discriminés, exclus et marginalisés avant même d'initier toute contribution. Toute personne, sans considération de genre, d'âge, de handicap, d'ethnicité, de religion ou autre croyance, d'orientation sexuelle, d'identité transgenre doit pouvoir faire valoir ses droits. La perspective des personnes défavorisées sur le développement implique que la situation, les besoins, les conditions et priorités des femmes, des hommes et des enfants défavorisés doivent constituer la base de la réduction de la pauvreté et de la promotion d'un développement équitable et durable.

La coopération suédoise au développement doit intégrer la durabilité environnementale et climatique, l'égalité des genres et un développement pacifique et démocratique. Une vision globale des défis, des besoins et des conditions des personnes et des sociétés défavorisées constitue la base de la coopération au développement. Le principe fondamental est que les conditions et processus économiques, sociaux et environnementaux doivent être interprétés et gérés dans un contexte intégré. L'égalité des genres et l'autonomisation et les droits des femmes et des filles sont des objectifs en soi ainsi qu'une condition préalable et un moyen pour parvenir à un développement durable. La violence et les conflits armés sont parmi les principaux obstacles au développement économique et social et la coopération au développement constitue un aspect important de la prévention des conflits. Une perspective environnementale et climatique, une perspective de genre ainsi qu'une perspective liée au conflit doivent donc systématiquement être intégrées à la coopération suédoise au développement au Mali.

L'axe des activités et la spécificité du contexte guident le choix des partenaires et des formes de coopération. Le gouvernement suédois estime qu'un appui budgétaire général n'est pour le moment pas actuel. Il convient de rechercher un équilibre dans le choix des partenaires. La coopération avec le gouvernement et ses autorités au niveau central doit se faire lorsqu'elle est stratégique afin de contribuer à la construction de l'État et au renforcement du contrôle et de la légitimité du gouvernement central dans l'ensemble du pays comme prestataire de services de sécurité et services sociaux. Dans cette optique, la coopération peut également être établie avec les autorités au niveau local. La société civile peut être un acteur important de changement et peut jouer un rôle majeur dans la promotion de la reddition de comptes et du développement démocratique. Toutefois, la capacité de la société civile est faible et doit être renforcée. L'Asdi doit identifier des acteurs de changement pouvant contribuer au mieux au développement positif de la société.

La coopération doit être conçue pour contribuer à renforcer la capacité et des résultats durables sur le long terme. Le soutien de long terme basé sur les programmes peut être associé à des contributions stratégiques et catalytiques. La Suède entend promouvoir une coordination cohérente et

efficace de l'aide dans le pays, principalement par la participation active dans la coordination de l'aide et la programmation conjointe de l'Union européenne.

L'Asdi doit veiller à adopter une vision globale à l'ensemble du soutien suédois au Mali lors de la mise en œuvre de la stratégie. Les besoins et conditions spécifiques qui s'appliquent dans le nord du Mali doivent être pris en compte dans la stratégie. La coopération suédoise au développement doit profiter à l'accord de paix. L'Asdi et l'Académie Folke Bernadotte doivent assurer que leurs activités sont menées de manière à ce que les résultats atteints soient durables et viables. Les synergies entre les différents domaines de la stratégie doivent être garanties dans la plus grande mesure. La complémentarité avec d'autres stratégies pertinentes doit également être recherchée. Le cas échéant, les actions en matière d'aide au développement doivent être coordonnées avec les actions d'aide humanitaire dans le pays pour que la Suède puisse contribuer au passage d'une assistance humanitaire temporaire à une coopération au développement durable. La coordination avec des mesures multilatérales ou internationales de paix et de sécurité peut également être pertinente. La répartition appropriée des activités doit être maintenue.

La coopération au développement est caractérisée comme étant à haut risque du fait de l'instabilité régnante dans certaines parties du pays et de la faiblesse des structures conçues pour la mise en œuvre de l'accord de paix et l'acheminement de l'aide internationale. C'est pourquoi une évaluation des risques et une évaluation de la gestion sont essentielles. Une attention particulière doit être accordée à la corruption, dont le risque est élevé, dans la conception de la coopération au développement. La coopération doit contribuer à prévenir et combattre la corruption.

La coopération au développement de la Suède entend renforcer le contrat social entre le gouvernement et les citoyens. La Suède entend contribuer à promouvoir la gouvernance démocratique et la capacité des institutions publiques maliennes, notamment en ce qui concerne la budgétisation et la mise en œuvre des décisions prises. Les activités doivent renforcer la possibilité pour l'administration publique de fournir des services de base et, pour la société civile, de participer aux processus politiques et

de garantir que les décideurs rendent des comptes. Les activités doivent aider à renforcer l'État de droit. La justice transitionnelle et la prévention de l'impunité sont des facteurs clé renforçant les possibilités d'une réconciliation durable et limitant le risque de reprise du conflit. Les activités doivent en outre aider à accroître les possibilités pour les individus de faire valoir leurs droits. Une attention particulière doit être accordée aux besoins des enfants, les activités pouvant notamment aider à lutter contre les mutilations génitales. Les perspectives d'activités relatives à la sécurité sociale seront examinées. Les activités doivent contribuer à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. À cet égard, les perspectives des femmes à participer aux processus de prises de décision, notamment concernant la paix et les processus de réconciliation, sont cruciales.

La coopération au développement de la Suède doit contribuer à une sécurité humaine renforcée et à l'absence de violence. Les activités de l'Asdi doivent mettre l'accent sur l'amélioration des capacités en faveur de la paix et la sécurité en contribuant à renforcer les capacités des individus de participer à la résolution des conflits et aux processus de réconciliation à un niveau national et local.

La coopération au développement de la Suède doit aider à renforcer la capacité des institutions publiques et autres acteurs à promouvoir une durabilité environnementale et climatique, une agriculture plus durable et productive permettant d'accroître les moyens de subsistance, un emploi productif dans des conditions de travail décentes, un accès accru à des services publics durables. Ceci inclut une gestion renforcée et durable des ressources naturelles, y inclus l'eau, des méthodes de culture adaptées au climat et le développement de chaînes de valeur et marchés nationaux et internationaux particulièrement importants pour les femmes et les hommes défavorisés. Les activités doivent en outre contribuer à accroître l'accès aux énergies renouvelables. Les activités doivent être conformes au plan d'action national du Mali pour le climat.

Les activités de l'Académie Folke Bernadotte doivent contribuer à une meilleure capacité en faveur d'un processus de paix et de réconciliation

inclusif, mettant l'accent sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies relative aux femmes, à la paix et à la sécurité et ses résolutions ultérieures. Les activités de l'Académie Folke Bernadotte peuvent également contribuer à accroître l'application des principes démocratiques et des droits de l'homme dans le secteur de la sécurité.

Les modalités de suivi sont décrites dans les lignes directrices du gouvernement pour les stratégies dans le domaine de la coopération au développement et s'appliquent aux activités de l'Asdi et de l'Académie Folke Bernadotte. L'Asdi et l'Académie Folke Bernadotte doivent rendre compte séparément aux Services du gouvernement (Ministère des affaires étrangères). L'Asdi et l'Académie Folke Bernadotte doivent se tenir mutuellement régulièrement informées et informer également les autres autorités compétentes de la mise en œuvre de la stratégie.